

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi le 3 février 2020 à 20 h et à laquelle sont présents Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume, Nancy Duchaine, Marie-Claude Laflamme.

**Mot du maire**

M. Harold Noël, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2020-013

**Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 3 février 2020**

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Éric Bussière d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 3 février 2020:

1. **Mot du maire**
2. **Correspondance**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session régulière du 13 janvier 2020**
4. **Adoption du procès-verbal**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 janvier 2020
5. **Dépôt de document**
6. **Administration**
  - 6.1 Bail entre l'administration portuaire de Québec et la municipalité de Sainte-Pétronille
  - 6.2 Augmentation du loyer du logement au 1, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille
7. **Comptes à payer**
8. **Divers**
9. **Période de questions**
10. **Levée de la session**

ADOPTÉE

2020-014

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 janvier 2020**

Il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 13 janvier 2020.

ADOPTÉE

2020-015

**Bail entre l'administration portuaire de Québec et la municipalité de Sainte-Pétronille**

Attendu que la municipalité travaille actuellement à l'implantation d'un système d'assainissement des eaux usées sur son territoire ;

Attendu qu'un bail de location entre l'administration portuaire de Québec et la municipalité de Sainte-Pétronille est nécessaire pour l'obtention d'une servitude en lien avec les conduites du système d'assainissement des eaux ;

Attendu que dans le cadre du présent bail, l'Administration portuaire de Québec agit à titre de mandataire de Sa Majesté du Chef du Canada en vertu de la Loi maritime du Canada;

Attendu que la municipalité désire louer à l'Administration portuaire de Québec une servitude permettant l'installation, l'utilisation et l'entretien d'une conduite d'égout sanitaire située dans le secteur de la Sainte-Pétronille, île d'Orléans;

Attendu que l'Administration portuaire de Québec acquiesce à la demande de la municipalité.

Attendu qu'un projet de bail a été proposé à la municipalité ;

Attendu que ce bail doit être approuvé par le Conseil et signé par le directeur général de la municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jean Côté et appuyé par monsieur Yves-André Beaulé :

d'autoriser directeur général à signer ledit bail.

ADOPTÉE

2020-016

**Augmentation du loyer du logement au 1, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille**

Attendu que le loyer du 1 chemin de l'Église sera augmenté.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Yves-André Beaulé et appuyé par monsieur Éric Bussière :

a) Le coût du logement, sis au 1, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, soit augmenté de 440\$ par mois à 445\$ par mois à compter du 1er juillet 2020 soit 1,1 %.

b) La durée du bail est de 1 an soit du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021;

c) Selon les articles 1943 et 1945 du Code civil du Québec, le délai de réponse qui est accordé pour refuser la modification proposée est de 1 mois à compter de la réception de l'avis.

ADOPTÉE

2020-017

**Comptes à payer**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Laflamme et appuyé par monsieur Éric Bussière de payer les comptes suivants :

Androïde	308.82
Association des directeurs municipaux du Québec	923.43
BMR - Avantis Coopérative	83.32
Bell Mobilité	92.98
Club Optimiste	150.00
Copibec	28.74
Croix-Rouge	184.62
Déneigement T.J.	12 551.44
Desjardins Sécurité Financière	1 171.28
Distribution JFC	79.00
Entreprises Métaux-Bois	6 703.70
Hydro Québec	1 250.57
Janiel	402.64
Jolicoeur Lacasse avocats	8 546.25
JMD Excavation	1 794.94
Marie-Claude Chevrier	779.60
MRC (assurance salaire)	1 002.40
Municipalité de St-Jean	264.87
Option aménagement	1 491.23
PG Solution	218.45
Produits Capital	380.14
Receveur général Canada	1 668.05
Réseau Biblio	5 593.85
Retraite Québec	226.58
Revenu Québec	4 515.23
Salaires - Employés	13 547.39
Salaires - Élus	4 608.14
Sérigraphie Artex	258.94
SG Énergie	1 866.45
Spécialiste du stylo	487.67
Videotron	539.85
Wolters Kluwer	731.85
Visa Desjardins	1 000.72
<b>Total</b>	<b><u><u>73 453.14</u></u></b>

ADOPTÉE

### **Semaine de relâche**

Possibilité d'ouvrir la salle du centre communautaire lors de la semaine de relâche.

2020-018

### **Levée de la session**

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté à 20 h 24.

ADOPTÉE

---

Jean-François Labbé  
Directeur général/secrétaire-trésorier

---

Harold Noël, maire